

# Formation ou colloque international(e)

## Le BIJ finance votre participation en ligne !

### Contexte

Suite à la crise sanitaire actuelle exceptionnelle, le BIJ propose temporairement pour les projets [Tremplin Plus](#), [Artichok](#) et [Entrechok](#) une adaptation : celle de financer toute participation en ligne à une activité organisée par un partenaire international (formation, colloque, événement, accompagnement de projet...).

### Dates et lieu

L'activité en ligne doit **démarrer au plus tard le 30 septembre** pour une durée de maximum de 3 mois.

### Profil des participants

- Vous avez entre 20 et 35 ans
- Vous êtes un francophone résidant, depuis minimum 2 ans, en Wallonie ou à Bruxelles
- Vous êtes soit :
  - engagé dans le développement d'un projet professionnel ou citoyen
  - un artiste en voie de professionnalisation
  - un entrepreneur en démarrage

### Financement

En cas de sélection par le BIJ, le bénéficiaire recevra une

participation aux frais d'inscription pour un maximum de 1.000€.

## Quels sont les critères de sélection ?

- Respect des critères de cet appel (âge, résidence, dates de dépôt/réalisation, partenaire international...)
- Motivation
- Pertinence du projet par rapport au parcours du candidat
- Pour les formations, il faut démontrer qu'elles ne sont pas organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Retombées à court et moyen termes

## Quels projets ne peuvent pas être financés ?

- Les projets dans un cadre scolaire/académique ou d'un doctorat
- Les formations de plus de 3 mois
- La participation à une activité organisée par une structure belge
- Les projets au bénéfice de votre employeur ou d'une entreprise
- Les projets qui bénéficieraient d'un double financement intégral par une autre institution

## Votre candidature doit comprendre :

- Ce [formulaire complété](#)
- Un CV complet
- Une copie de votre carte d'identité
- Pour les personnes qui ne sont pas de nationalité belge, une attestation qui mentionne que vous résidez en Wallonie ou à Bruxelles depuis plus de 2 ans
- Une preuve d'inscription à l'activité fournie par le partenaire international mentionnant le montant et le programme des sessions prévues

## Comment procéder

1. Créez un seul document PDF reprenant tous les documents demandés ci-dessus.
2. Envoyez le document par mail à : [agnes.napoli@cfwb.be](mailto:agnes.napoli@cfwb.be)

Le dépôt du dossier peut se faire **entre le 18 mai et le 15 septembre 2020** et au minimum deux semaines avant le début des activités.

Vous serez informé de la décision du Comité de sélection dans les 10 jours suivant le dépôt.

## Des questions ?

N'hésitez pas à contacter Marie-Sophie Wéry ([marie-sophie.wery@cfwb.be](mailto:marie-sophie.wery@cfwb.be)) chargée du suivi de ce dossier.